

## Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL

**BORDEAUX**

du **Mercredi 23 Octobre** au **Vendredi 25 Octobre 2019**

### PROGRAMME



16h00 Accueil

16h30 - 18h30 **Assemblée générale statutaire**, Auditorium de l'Athénée

19h00 **Cocktail à l'invitation de Monsieur le maire de BORDEAUX, Nicolas FLORIAN**, vice-président de Bordeaux Métropole, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, dans les salons du palais Rohan, siège de la mairie.

## Séance plénière

8h00 Accueil des congressistes et café

8h45 **Accueil par Monsieur le maire de Bordeaux, Nicolas FLORIAN**, vice-président de Bordeaux Métropole, conseiller régional de Nouvelle Aquitaine et **Jean-François RAPIN**, sénateur du Pas-de Calais, conseiller régional des Hauts-de-France, président de l'ANEL

### Et les personnalités régionales et locales présentes

**Alain ROUSSET**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

**Pascale GOT**, conseillère départementale de la Gironde, présidente de la Commission Ports et Littoral, représentant le président Jean-Luc GLEYZE

**Fabienne BUCCIO**, préfète de région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde

9h45 **Paroles d'experts sur certains défis auxquels sont confrontées les collectivités**

- **les impacts du changement climatique sur les littoraux**

**Mathieu CHEVALLIER**, responsable du département de Préviation Marine et Océanographie, Météo France

- **la préservation de la biodiversité littorale et marine**

**Romain TROUBLE**, président de la Plateforme Océan et Climat, directeur général de la Fondation Tara Océan

- **le développement de l'économie bleue vers l'économie circulaire**

**Mathieu ANGLADE**, directeur régional adjoint, Direction régionale Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

## Les élus, au cœur des innovations pour adapter les territoires littoraux à de multiples enjeux

Des élus de collectivités de la France hexagonale et des Outre-mer, feront part de leurs stratégies innovantes, des difficultés rencontrées et des succès remportés, pour adapter les territoires littoraux et maritimes aux enjeux actuels et futurs. A partir du constat de l'attractivité toujours plus forte de nos collectivités du littoral (densité croissante 2,5 fois supérieure à la moyenne nationale), du vieillissement et de la gentrification de la population résidente et de leurs nouvelles attentes en termes de services, nous réfléchirons aux solutions à trouver pour dynamiser l'accueil des jeunes actifs, maintenir et promouvoir des activités durables.

De nouvelles mobilités et de nouveaux modes d'habitat sont à envisager pour prendre en compte ces évolutions sociales, économiques et environnementales.

Des élus présenteront leurs expériences qui visent à répondre à ces problématiques.

**Chaque séquence de présentation sera suivie d'un débat avec les élus de la salle afin de donner une part plus grande aux échanges entre les membres de l'ANEL et leurs partenaires publics et privés, pour esquisser les axes forts de la motion des Journées nationales d'Etudes.**

### 1) L'exemple des territoires ultramarins et de leurs particularités géographiques, sociales, économiques, environnementales et culturelles

A partir de cas concrets mettant en évidence la grande diversité des territoires ultramarins et leurs besoins multi-sectoriels, nous envisagerons les nouveaux modes d'aménagement nécessaires pour remédier au décalage entre la règle de droit et la géographie, et pour tenir effectivement compte de leurs réalités sociales, économiques et culturelles.

Intervenants :

**Maina SAGE**, députée de la Polynésie Française, membre de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, présidente de la mission parlementaire sur la gestion des événements climatiques majeurs dans les zones littorales de l'Hexagone et des Outre-mer, avec

**Yannick HAURY**, député de Loire-Atlantique, rapporteur de la mission.

**Eugène LARCHER**, président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, vice-président d'Interco'Outre-mer, maire de Les Anses d'Arlet.

### 2) Une meilleure gestion des ressources naturelles

Face aux défis majeurs de l'adaptation des territoires littoraux aux évolutions climatiques et à leurs impacts sur les ressources naturelles : eau douce et de mer, produits de la mer, forêts et dunes, sols et agriculture littorale, nous examinerons ensemble au regard des engagements pris par le gouvernement de « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2030, les moyens d'une meilleure gestion de ces ressources.

Intervenants :

**Hubert DEJEAN de la BATIE**, vice-président du Conseil régional de Normandie, président du Conseil d'Administration du Conservatoire du littoral, Maire de Sainte-Adresse

**Dominique GODEFROY**, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, président du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

11h30 Pause de 10 minutes

### 3) L'économie bleue vers une économie circulaire

L'économie bleue qui regroupe de nombreuses activités à terre et en mer, traditionnelles, ou innovantes, permet de faire un tour d'horizon des potentiels économiques de nos territoires littoraux. Confrontés aux conflits d'usage et à la difficulté de dégager du foncier pour accueillir ces activités, les élus doivent réfléchir à de nouveaux modes de production et de consommation pour des espaces permettant le développement durable d'activités génératrices d'emplois pour les générations futures.

Intervenants :

**Didier MANDELLI**, sénateur de la Vendée, président du groupe d'études Economie circulaire au Sénat, rapporteur au Sénat de la loi Economie bleue

**Renaud LAGRAVE**, président du GIP Littoral Aquitain, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, conseiller municipal de Mont-de-Marsan, avec **Annabelle VIOLLET**, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine, Banque des Territoires (CDC)

### 4) Des financements à inventer pour répondre à l'adaptation des territoires littoraux aux impacts du changement climatique

Des rapports parlementaires, administratifs et universitaires ont mis récemment en lumière l'inadaptation des financements actuels à la réalité du terrain (insuffisance du fonds Barnier) et le besoin de trouver de nouvelles ressources pour indemniser les propriétaires privés et publics menacés par l'érosion côtière et les risques de submersion marine, et pour appuyer les élus dans leurs politiques de recomposition spatiale.

Intervenants :

**Michel VASPART**, sénateur des Côtes d'Armor, président du groupe d'études Mer et Littoral au Sénat, président de la mission d'information du Sénat sur les risques climatiques

**Stéphane BUCHOU**, député de la Vendée, président du Comité national de suivi pour la gestion intégrée du trait de côte, missionné par le Premier Ministre pour l'adaptation des territoires littoraux à l'évolution du trait de côte

**Les contraintes, blocages, atouts et forces qui auront été présentés au fil de la matinée seront développés et approfondis au cours des ateliers de l'après-midi avec un questionnement sur l'échelle de gouvernance appropriée.**

*Débats animés par Jean-François RAPIN, président de l'ANEL et Catherine BERSANI, expert LittOcéan*

13h00 **Fin des débats de la matinée**

13h10 **Déjeuner au 7ème étage de l'hôtel Mercure du Centre des Congrès Cité Mondiale**



15h - 18h

## ATELIERS THEMATIQUES SIMULTANES

### Centre de Congrès Cité Mondiale Bordeaux

Répartition dans les 4 salles selon les thématiques choisies

#### Atelier 1

### Un changement radical des modes d'aménagement des territoires littoraux ?

Innovier pour trouver des façons créatives de combiner risques naturels, densité urbaine et préservation de l'environnement et de la biodiversité aux différentes échelles, de l'aménagement d'une ville à la conception d'un bâtiment ou d'un camping.

Avec l'intervention d'élus, d'architectes, d'aménageurs et de partenaires publics et privés, nous poursuivrons les échanges de la matinée autour de la nécessité d'aller vers une nouvelle ingénierie urbaine pour prendre en compte les impacts du changement climatique.

Comment limiter l'artificialisation des sols et restaurer la biodiversité urbaine et littorale ? Quelles sont les réponses déjà apportées, quelles solutions innovantes pour adapter les habitats et les infrastructures aux risques naturels ? Les dispositions de la loi Elan vont-elles permettre de répondre à l'étalement urbain ?

Quelles solutions déjà expérimentées pour assurer à la fois la sécurité des personnes et des biens, préserver l'attractivité des littoraux et répondre aux attentes des résidents et des touristes ?

Présidents :

**Robert CRAUSTE**, maire de Le Grau du Roi, vice-président de la Communauté de communes Terres de Camargue, Secrétaire Général de l'ANEL

**Nadia LIMIER**, présidente de l'Agence des 50 pas géométriques de Martinique, conseillère territoriale de Martinique, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Le Prêcheur

**Laurent PEYRONDET**, maire de Lacanau, vice-président de la Communauté de communes Médoc Atlantique

Expert LittOcéan : **Cécile LOGEROT**

Intervenants :

**Marcellin NADEAU**, maire de Le Prêcheur, Martinique

**Grégory GENDRE**, maire de Dolus d'Oléron

**Jordan DARTIER**, maire de Vias, vice-président délégué au tourisme de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

**Eric DANIEL-LACOMBE**, architecte, lauréat du Grand Prix d'Aménagement 2015 « Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles ? »

**Matthias BIGORGNE**, directeur adjoint du Conservatoire du Littoral

## Atelier 2

### La gestion des ressources et l'économie circulaire

Les collectivités, au titre de leurs compétences de plus en plus élargies, conscientes de l'urgence de préserver l'environnement et soucieuses d'une approche de gestion durable des ressources, sont des acteurs incontournables et indispensables pour mettre en œuvre des politiques vertueuses.

Dans l'objectif d'aller vers une économie circulaire, nous écouterons ceux qui ont déjà devancé les exigences à venir et ont expérimenté une valorisation des déchets, enjeu majeur pour les collectivités, notamment d'Outre-mer et insulaires. Des exemples locaux donneront de nouveaux éclairages sur la gestion du grand cycle et du petit cycle de l'eau (gestion des eaux pluviales urbaines, lutte contre les pollutions et la prévention des inondations).

Faut-il poursuivre la clarification des compétences, notamment la GEMAPI, pour garantir une meilleure gestion des ressources et des risques naturels (gestion des digues) ? Comment réussir à faire évoluer la réglementation pour permettre la réutilisation des eaux usées ? Quelles voies et moyens pour maintenir une exigence de qualité des eaux et favoriser le bon état écologique des rivières et du milieu marin, garantie de qualité des produits de la mer ?

Présidents :

**Claire HUGUES**, conseillère régionale des Pays de la Loire, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Pornic

**Noël FAUCHER**, maire de Noirmoutier-en-l'Île, président du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI), président de la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, conseiller départemental de Vendée

**Mikidache HOUMADI**, président d'Interco'Outre-mer, vice-président de la Communauté de communes de Petite-Terre (Mayotte), adjoint au maire de Dzaoudzi-Labattoir

Expert LittOcéan : **Anne-Sophie LECLERE**

Intervenants :

**Nathalie LE YONDRE**, présidente du Syndicat de la Dune du Pilat, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, maire d'Audenge

**Yvette DUCHEMANN**, vice-présidente de la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR), vice-présidente d'Interco'Outre-mer, conseillère municipale de Saint-Denis

**Dominique GODEFROY**, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, président du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

**Bernard SAUCEROTTE**, vice-président du SICTOM d'Agde/Pézenas, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Vias

**Mathieu ANGLADE**, directeur régional adjoint, Direction régionale Nouvelle-Aquitaine, ADEME

**Nicolas GENDREAU**, directeur eau et assainissement de Bordeaux métropole

**Stéphanie ZABA**, chef de Projet Villes et territoires, Développement Durable et aménagement urbain, 2EI VEOLIA

**Sabine JEANDENAND**, directrice générale des services du Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon

## Atelier 3

### L'économie bleue et les innovations économiques des territoires littoraux

L'économie bleue qui regroupe de multiples activités à terre et en mer, permet de faire un tour d'horizon des potentiels économiques de nos territoires littoraux, qu'il s'agisse des recherches de nouvelles molécules dans le milieu marin, d'énergies marines de la houle, des marées et du vent, de la valorisation des algues ou encore d'activités de recyclage, comme la filière de déconstruction des bateaux hors d'usage.

Les efforts des collectivités pour attirer les croisières et les activités qui y sont associées, devraient aussi permettre de développer les stratégies touristiques des régions, basées sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel, tout en respectant l'environnement.

Le nouvel essor des chantiers navals et de l'industrie maritime sont aussi des promesses d'avenir pour le renouveau de villes qui ont connu des crises sociales importantes et qui se restructurent autour de ces activités.

#### Présidents :

**Yannick MOREAU**, président des Sables d'Olonne Agglomération, maire des Sables d'Olonne, ancien député de Vendée

**Eugène LARCHER**, président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, vice-président d'Interco'Outre-mer, maire de Les Anses d'Arlet

**Raphaëlle LEGUEN**, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de la Seyne-sur-Mer, présidente de la Commission permanente du Conseil Maritime de Façade Méditerranée

#### Expert LittOcéan : **Christophe LE VISAGE**

#### Intervenants :

**Sophie PANONACLE**, députée de la Gironde, rapporteur de la mission d'application de la loi pour l'Economie bleue

**Françoise HAMEON**, vice-présidente tourisme, mer et littoral du Conseil départemental de Loire-Atlantique

**Didier CODORNIU**, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, maire de Gruissan, président du Parlement de la mer

**Jean-Yves de CHAISEMARTIN**, vice-président du Conseil départemental des Côtes d'Armor, président de la Communauté de communes Paimpol Goëlo, maire de Paimpol, président du Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA)

**Marc LAFOSSE**, conseiller municipal de Bordeaux, président de «Energie de la Lune», président de la Commission Energies Marines du Syndicat des Energies Renouvelables (SER)

**Jean-Michel PROST**, directeur des opérations maritimes, Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

**François LAMBERT**, délégué général du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN)

**Gilbert LE CORRE**, délégué général de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP)

**Colette CERTOUX**, conseillère auprès du président de la Fédération des Industries Nautiques (FIN)

## Atelier 4

### Quelle solidarité pour les territoires littoraux menacés par l'érosion côtière ?

Après de nombreux rapports parlementaires et de l'administration sur ce sujet très sensible de l'érosion côtière et de la submersion marine, il convient de se poser la question de la solidarité face aux risques naturels.

Les effets du changement climatique se manifestent de plus en plus violemment sur les littoraux et requièrent des solutions nouvelles adaptées à leur ampleur afin d'assurer la protection des personnes et des biens et permettre aux territoires littoraux de poursuivre durablement leurs activités.

Les moyens actuels en matière d'adaptation, de protection, de prévision et d'indemnisation des sinistrés, acteurs publics et privés, méritent d'être examinés en fonction des urgences soulignées par les derniers rapports du GIEC.

Face à ces enjeux, quelles sont les réponses de l'Etat en appui aux politiques des collectivités notamment par ses opérateurs publics pour évaluer et anticiper ? Quels seraient les nouveaux outils juridiques et fiscaux à définir dans la perspective d'un futur projet de loi engageant la volonté de la puissance publique sur ce dossier ?

Présidents :

**Didier QUENTIN**, député de Charente-Maritime, président d'honneur de l'ANEL  
**Maina SAGE**, députée de la Polynésie Française, membre de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale  
**Gil BERNARDI**, président du Syndicat de communes du Littoral varois, maire du Lavandou

Expert LittOcéan : **Frédéric HERPERS**

Intervenants :

**Stéphane BUCHOU**, député de Vendée, président du Comité national de suivi pour la gestion intégrée du trait de côte, missionné par le Premier Ministre pour l'adaptation des territoires littoraux à l'évolution du trait de côte  
**Michel VASPART**, sénateur des Côtes d'Armor, président du groupe d'études Mer et Littoral au Sénat, président de la mission d'information sur les risques climatiques  
**Frantz LARIFLA**, conseiller municipal de Petit-Bourg (Guadeloupe), commune lauréate de l'appel à projet de 2012  
**Matthias DELPEY**, responsable Innovation et Développement, Pôle Mer SUEZ  
**Matthieu CHEVALLIER**, responsable du département de Prévision Marine et Océanographie, Météo France  
**Arnaud VALADIER**, directeur de projet, Mission transition énergétique et développement des territoires CEREMA

18h **Fin des ateliers**

*Retour en tram ou à pied aux hôtels*

19h30 **Dîner à la Faïencerie**, 24 rue de la Faïencerie, 33300 BORDEAUX

*Retour en tram ou à pied aux hôtels*



## Séance plénière

8h30 Accueil des congressistes

9h00 - 11h00

### Table ronde 1

#### Des documents stratégiques de façade ou de bassin maritime aux plans d'action locaux : quelles synergies et cohérences ?

Les transformations institutionnelles et les évolutions sociales ont rendu obsolètes nombre de modes d'action et de normes actuelles et rendent nécessaire une gouvernance renouvelée. Quelle nouvelle synergie construire entre les acteurs : Etat, régions, conseils maritimes de façade ou de bassin ultramarin, du fait de responsabilités, de compétences et d'initiatives différentes ?

Cette séance plénière aura pour thème majeur la recherche de réponses à cette double interrogation :

- Comment garantir une démocratie efficace assurant la complémentarité de l'intervention des institutions ayant en charge les politiques publiques de la mer et du littoral ?
- Quelle articulation entre la stratégie de l'Etat pour la mer et les littoraux, les documents stratégiques des conseils de façades et de bassins ultramarins et les décisions opérationnelles relevant des régions, des départements et des autres collectivités territoriales ? Quel rôle pour les élus des communes et EPCI ?

#### Les acteurs au niveau national représentant l'Etat, le Parlement, les régions

Intervenants :

**Benoît SIMIAN**, député de la Gironde

**Karine CLAIREAUX**, présidente du bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML), maire de Saint-Pierre, ancien sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon

**Didier CODORNIU**, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, maire de Gruissan, président du Parlement de la mer

**Thierry COQUIL**, directeur des affaires maritimes, délégué à la mer et au littoral, Ministère de la Transition écologique et solidaire

#### Les acteurs des façades maritimes, des bassins ultramarins, des conseils départementaux et des collectivités locales

Intervenants :

**Philippe GROVALET**, président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

**Nicole ZIEGLER**, vice-présidente chargée de la mer et du littoral du Conseil départemental du Finistère

**Raphaëlle LEGUEN**, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de la Seyne-sur-Mer, présidente de la Commission permanente du Conseil Maritime de Façade Méditerranée

**Alfred MONTHIEUX**, maire de Le Robert, président de la Communauté d'Agglomération du pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

**Eric BANEL**, directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

**Jean-Louis LOZIER**, préfet maritime de l'Atlantique

11h00 Pause

11h15 - 12h45

## Table ronde 2

### Quelle réponse nationale urgente au Brexit, bouleversement inédit des institutions européennes ?

Le Brexit et ses impacts sur l'économie nationale et les activités maritimes et littorales, seront examinés au regard de l'actualité avec le concours de grands témoins au cœur de cet événement.

Intervenants :

**Gérard ROMITI**, président du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins avec **Hubert CARRE**, directeur général du CNPMMEM  
**Frédéric MONCANY de SAINT AIGNAN**, président du Cluster Maritime Français  
**Thierry DUSART**, administrateur général des affaires maritimes représentant le préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord  
**Pierre KARLESKIND**, député européen, conseiller régional de Bretagne  
**Frédéric CUVILLIER**, président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, maire de Boulogne-Sur-Mer, ancien ministre

12h45 Intervention de **Denis ROBIN**, Secrétaire général de la mer

12h55 **Clôture des Journées nationales d'Etudes par Jean-François RAPIN, président de l'ANEL**

13h15 **Déjeuner dans les salons de l'Hôtel de Ville de Bordeaux**

14h30 **Départ en bus de la mairie de Bordeaux vers Lacanau** (45 min de trajet)

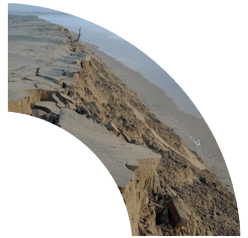
15h30 **Accueil de Monsieur le maire de Lacanau, Laurent PEYRONDET**, vice-président de la Communauté de communes Médoc Atlantique, à Lacanau Océan

18h Départ vers Margaux, Médoc

19h **Dîner et visite de chai à Margaux**

*Pavillon de Margaux, 3 rue Georges Mandel 33460 MARGAUX*

**Retour vers minuit en bus aux hôtels**





**AN.E.L.**  
Association Nationale  
des Elus du Littoral

22, Boulevard de la Tour-Maubourg  
75007 Paris

Tel. 01 44 11 11 70

Fax 01 44 11 11 79

anel1@wanadoo.fr

[www.anel.asso.fr](http://www.anel.asso.fr)

## Nos partenaires

